

La Lettre

de Guingamp Communauté

Grâces - Guingamp - Pabu - Plouisy - Ploumagoar - Saint-Agathon



N°15 / Février 2011

Édito

Les élus de Guingamp Communauté vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

Ils souhaitent que le contexte économique s'améliore, favorisant ainsi la création d'emplois, l'activité économique, la progression du pouvoir d'achat et le dynamisme commercial.

Conformément à la loi de novembre 2010 sur la réforme territoriale, l'année 2011 va être marquée par l'élaboration d'un nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale qui peut entraîner de profondes modifications dans les domaines de compétence, autant que dans l'organisation, le fonctionnement et le financement des collectivités territoriales.

Espérons que ces applications pour notre secteur s'inscriront dans la cohérence, le bon sens partagé, l'efficacité et qu'ils seront propices à un nouvel essor de notre agglomération et du Pays de Guingamp tout entier dont on sait qu'il est notre bassin de vie et d'emplois mais aussi le poumon économique de notre espace de rayonnement.

Dans l'immédiat, Guingamp Communauté fait avancer résolument et en accéléré les réalisations et les projets qu'elle s'est fixés pour créer les conditions d'un vrai développement du territoire et proposer des services améliorés à la population.

Ainsi, après avoir mis en service le 18 novembre une nouvelle canalisation d'assainissement (1760 000 € TTC) pour sécuriser le transfert des effluents des industriels de la zone de Bellevue, nous inaugurerons le 2 février 2011, les 3 bassins d'écrêtement des crues étagés sur le Ru Potin (1004 000 € TTC) pour discipliner et réguler le cours de ce ruisseau en périodes d'orages dans l'objectif prioritaire de renforcer la protection contre les inondations.

Les abords de l'avenue du Goëlo sont en cours d'aménagement pour l'agrément, la sécurité du public mais aussi pour une plus grande maîtrise des eaux pluviales.

Le service des transports va devenir opérationnel dans les prochains mois pour faciliter les déplacements de tous sur l'agglomération, irriguer les bourgs, desservir le centre-ville, joindre le pôle de santé, le pôle emploi, la gare SNCF, les administrations, les commerces, les entreprises. Ce réseau de transport devrait favoriser la mobilité, simplifier la vie de chacun et contribuer à la protection de l'environnement.

Bien plus qu'un lifting, une transformation fondamentale va modifier d'ici 2014, puis jusqu'en 2020 le paysage de la gare SNCF et de ses abords. En 2016, Guingamp sera à 2h25 de Paris au lieu de 3h15 actuellement. Le nombre de passagers va doubler en 10 ans pour atteindre 1200000 utilisateurs. Le contrat de pôle gare, véritable coup d'envoi officiel de l'opération, devrait être signé en juin prochain. Guingamp Communauté se montre très performante pour la gestion de ce dossier qui est reconnu aujourd'hui le plus avancé des 10 démarches analogues en Bretagne.

Les projets économiques enregistrent une progression importante puisque les 4 zones d'activités de Kérizac (30 ha), Kernilien-est (12 ha), Kergré (12 ha) et l'espace commercial Saint Loup (15 ha) devraient toutes être en voie de viabilisation et ouvertes à la commercialisation avant fin 2011.

La pose de la 1^{re} pierre du complexe sportif contigu au lycée Jules Verne devrait intervenir dans le courant de l'été. Les études et l'instruction réglementaire concernant la future ressourcerie à Kerhollo progressent rapidement. L'architecte du futur pôle jeunesse s'apprête à nous soumettre l'avant-projet détaillé. Les échanges dans le cadre des états généraux de la jeunesse vont être mis à profit pour adapter les nouveaux domaines d'intervention du service jeunesse...

Guingamp Communauté agit vite et avec détermination pour donner au territoire un avenir prometteur comme en attestent tous les projets précités visant à insuffler une plus value considérable et une réelle dynamique à notre secteur, à fournir des marchés de travaux importants pour l'emploi, à ouvrir de vraies perspectives et à communiquer une grande confiance tant aux habitants qu'aux acteurs économiques.

Le Président
Aimé Dagorn



Sommaire

Dossier spécial	p 2-5
Mutualisation, mise en commun, renforcement de l'intercommunalité	p 2-3
Les nouveaux délégués	p 4
Le Conseil Communautaire des jeunes	p 5
Travaux	p 6-8
Mise en place d'une canalisation gravitaire d'eaux usées	p 6
Lutte contre les inondations	p 6-7
Le SPANC	p 8
Les contrôles réseaux	p 8
Infos	p 9-12
OPAH Guingamp Communauté 2009-2012	p 9
Dernières semaines pour l'Odesca	p 10
Le compostage individuel	p 10
The World Wind Orchestra	p 11
Atelier photo : la journée de la femme pour s'exprimer	p 11
Forum emploi - formation	p 12



Cérémonie des vœux à Guingamp Communauté le 13 janvier 2011 :

- Aimé DAGORN, Président de Guingamp Communauté
- Nadia GARLANTEZEC, Présidente du Conseil communautaire des jeunes
- Marie-France AUFFRET, Vice-présidente en charge du transport, déplacements, sports, coopération Guingamp Communauté /communes
- Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil Régional

GUINGAMP COMMUNAUTÉ

11, rue de la Trinité 22 200 GUINGAMP

Tél. : 02 96 13 59 59

E-mail : administration@cc-guingamp.fr

www.cc-guingamp.fr

Mutualisation, mise en commun, renforcement de l'intercommunalité



Forum mutualisation

En décembre 2008, comme le précisait la lettre communautaire n° 11 de février 2009, après un appel à candidatures auprès des cabinets spécialisés, Guingamp Communauté a confié à la Société "Ernst & Young" une étude visant à rechercher les possibilités d'investissements et de gestion en commun de certains équipements et services dans le cadre intercommunal en vue de réduire les coûts de fonctionnement.

Cette démarche a donné lieu à des échanges nombreux aussi bien individuels que collectifs avec les maires, qui ont fait suite à des réflexions en comité de pilotage et en comité technique avec le concours du cabinet. 2 forums de tous les conseillers municipaux des 6 communes ont également été organisés. Une réunion publique a aussi été programmée.

En conclusion de cette large concertation, une première consultation des communes est intervenue sous forme de questionnaire. La transcription formelle de ses résultats a été validée par le conseil communautaire au cours de sa séance du 18 novembre 2010 puis adressée à chaque conseil municipal qui est appelé à se prononcer sur la proposition.

Sous réserve d'un accord des élus municipaux, l'extension des compétences de Guingamp Communauté pourrait ainsi se présenter comme suit :

I - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 1 - L'aménagement du Pôle Gare SNCF en Pôle d'Échange Multimodal sur le périmètre opérationnel.



- 2 - Parc d'activités de Kernilien - Parc Brug.

II - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain sur les zones d'activités économiques.

III - HABITAT ET CADRE DE VIE

- 1 - Programmation de la construction de logements sociaux en application des objectifs du PLH (Programme Local de l'Habitat).
- 2 - Actions et aides financières pour mise en œuvre de la politique d'équilibre de l'habitat social définie dans le PLH.
- 3 - Attribution de subventions à des organismes et associations intervenant dans le domaine du logement social.
- 4 - Gens du voyage: aménagement et gestion d'une aire de grands passages estivaux et création et gestion d'une aire occasionnelle de regroupement familial.

IV - VOIRIE ET RÉSEAUX

Classement dans la voirie communautaire :

- 1 - De la voie de desserte de la future ressourcerie depuis le réseau départemental jusqu'à l'entrée du site.
- 2 - Du Boulevard Mendès France à Guingamp (depuis Gamm Vert) jusque la jonction de ce boulevard avec le projet de voie de desserte du futur espace commercial Saint Loup. (Ce classement dans la voirie communautaire prendra effet au moment de la programmation des investissements liés à cette portion de voirie nouvelle).

V - SPORT

- 1 - Soutien financier à la pratique du sport à destination :
 - a - Des clubs ou associations disputant des compétitions de niveau national.
 - b - Des sportifs de haut niveau.
 - c - Des associations sportives seules dans leur discipline sur le territoire communautaire, justifiant d'au moins la moitié de licenciés originaires de Guingamp Communauté et utilisant un des équipements communautaires.
- 2 - Soutien financier à la promotion d'événements et de manifestations sportives majeures (minimum de niveau régional) se déroulant sur le territoire communautaire ainsi qu'à des projets fédérant différentes initiatives locales à l'échelle communautaire.
- 3 - Programmation, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire au regard des critères suivants (sont exclus les équipements sportifs actuels sur les communes):
 - a - Niveau d'homologation régional ou national.
 - b - Équipements reconnus structurants par leurs capacités à satisfaire un besoin communautaire (dimension supérieure à 1500m² utiles, spécialisation des installations offertes).
 - c - Équipement mutualisant des besoins à la fois scolaires et associatifs non satisfaits sur l'agglomération.



Gymnase Jules Verne

VI - TOURISME

Élaboration et mise en œuvre - selon le principe de subsidiarité (Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental, Pays d'accueil touristique) - d'une politique globale en matière de tourisme: accueil, information, promotion, animation, développement de l'activité et des équipements sur le territoire communautaire en cohérence avec les politiques menées aux niveaux régional, départemental et de Pays. Substitution de Guingamp Communauté à ses communes membres dans les instances du tourisme: CDT, Pays touristique, office du tourisme.

VII - CULTURE

Construction d'une salle culturelle de dimension communautaire ou de Pays.

VIII - ENFANCE - JEUNESSE

- 1 - Actions et projets en direction des jeunes de 12 à 25 ans et en faveur de la petite enfance (0 à 3 ans).
- 2 - Accompagnement financier de Guingamp Communauté aux associations locales poursuivant une mission d'intérêt général dans le domaine de l'Enfance - Jeunesse.
- 3 - Pilotage et coordination du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance.

IX - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Soutien au renforcement de secteurs de l'enseignement supérieur des secteurs de la recherche et du développement des formations professionnelles en rapport avec les besoins du territoire.

Au final, le résultat attendu restera en retrait par rapport à certaines espérances.

Parmi les satisfactions, il y a lieu de noter le transfert à Guingamp Communauté de la compétence pour l'aménagement de la gare SNCF et en matière de tourisme.

Par contre, la culture, le sport, les centres de loisirs pour les jeunes en périodes de vacances ou encore le scolaire et l'action sociale, restent pour l'instant du domaine communal. Des discussions se poursuivent toutefois sur la culture.



Les nouveaux délégués

YANNICK ECHEVEST, NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU SERVICE ENFANCE - JEUNESSE



Élu en 2008 au conseil municipal de Ploumagoar, Yannick Echevest est nommé le 21 octobre 2010 conseiller communautaire, en remplacement d'Anne Le Cotton et élu Vice-président en charge du service enfance - jeunesse.

Aide médico-psychologique, il travaille à ADSEVEL au sein d'un service de soins infirmiers à domicile en faveur des personnes en situation de handicap sur le pays de Guingamp. Marié et père de 2 enfants, Yannick est impliqué dans la vie associative de Ploumagoar. Il exerce également comme arbitre de football pour le compte de la Ligue de Bretagne.

SYLVIE JONET, NOUVELLE CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE



À la suite du décès de Patrick Le Roux, Sylvie Jonet a été désignée par le conseil municipal de Pabu pour siéger au conseil communautaire. Son installation a eu lieu lors de la séance du conseil communautaire du 7 juillet 2010.

Mère de deux grandes filles, Sylvie Jonet est âgée de 54 ans. Elle est conseillère municipale à Pabu depuis 2001 et participe à plusieurs commissions. Elle est à l'origine de la mise en place du premier conseil municipal des enfants sur le territoire communautaire, en juin 2004. Passionnée de chant et de théâtre qu'elle pratique depuis 20 ans, elle fait partie d'une troupe d'amateurs et elle siège tout naturellement à la commission culture de Guingamp Communauté.

HOUSSAIN AATACH, NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE



M. Houssain Aatach est conseiller municipal à Guingamp. Il a été désigné conseiller communautaire en juillet 2010, en remplacement de M^{me} Chantal Mancassola élue en qualité d'adjointe au Maire à Guingamp et dès lors de son renoncement à représenter la Ville à Guingamp Communauté.

Âgé de 35 ans, il est le père de 2 garçons de 6 et 2 ans. Houssain exerce la profession d'animateur jeunesse. Depuis 2002, il est membre du service sécurité au stade de Roudourou les soirs de match.

ÉVELYNE VIART, NOUVELLE CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE



Élue en 2008 au conseil municipal de Ploumagoar, Évelyne Viart est nommée le 16 décembre 2010 conseillère communautaire en remplacement de Philippe Le Glatin.

Retraîtée depuis deux ans de la Lyonnaise des Eaux, après 39 ans dans la société où elle exerçait la fonction de responsable administratif et financier. Mariée, mère de 3 enfants et grand-mère de 5 petits-enfants, Évelyne est impliquée dans la vie associative de Ploumagoar. Elle est coprésidente du CLAP (Culture Loisirs Animations à Ploumagoar) depuis 5 ans.

Tribune de la Présidente du Conseil Communautaire des jeunes

Le Conseil Communautaire des jeunes est maintenant installé depuis un an (exactement le 5 décembre 2009).

Il se compose de 20 membres élus (pour 2 ans) dont 2 Vice-Présidents : Gwen Le Normand de Pabu, élève de 1^{re} et Bryan Connan de Guingamp, élève de 3^e.

Après une période de rodage (mise en place du règlement et création de commissions: environnement, santé/sécurité, sport/culture), les élus (les grands!!!) nous ont invités à visiter les installations de Guingamp Communauté (les services administratifs, l'école de musique, la déchèterie, la plate-forme de compostage, l'usine de traitement de l'eau potable, les stations d'épuration, les zones économiques, les maisons de

l'enfance, la piscine, l'aire d'accueil des gens du voyage...). Ces visites ont été très instructives.

Nous avons été invités à donner notre avis sur les projets de la Communauté de Communes: le pôle jeunesse, les états généraux de la jeunesse, le futur réseau de transport, la ressourcerie...

Nous nous sommes aussi rendus au Conseil Général. M^{me} Le Houérou, Conseillère Générale, nous en a présenté le fonctionnement.

Nous avons participé à l'organisation de la soirée sans alcool préparée par Guingamp Communauté.

Depuis fin 2010, nous soutenons également l'action "Bouchons de l'Espoir". Il s'agit de collecter des bouchons plastiques pour financer des acquisitions de matériel médical destiné à des personnes handicapées résidant dans le département des Côtes d'Armor. Bientôt, nous allons installer des points de collecte sur le territoire communautaire. Je fais appel à votre "générosité" et vous engage à déposer un maximum de bouchons. Merci d'avance.

Voilà pour une première année riche d'enseignements. Il nous reste un an de mandat avant le renouvellement du Conseil. J'espère que les différents projets en cours vont pouvoir aboutir. Et notamment, nous allons visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat pendant les vacances de février sous la conduite de M. Botrel, Sénateur et de M^{me} Oget, Députée.

Je souhaite une bonne et heureuse année 2011 à tous.

Nadia Garlandézec, Présidente du Conseil Communautaire des Jeunes



Station de Kerano



Maison de l'enfance

Mise en place d'une canalisation gravitaire d'eaux usées

ENTRE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BELLEVUE ET LA STATION D'ÉPURATION DE GRÂCES

L'étude du schéma directeur d'assainissement menée en 2008-2009 a mis en évidence la vétusté et l'inadaptation des canalisations d'acheminement des effluents industriels (2 000 m³/j) de la zone de Bellevue (entreprises Entremont Alliance, Farmor, Stalaven, Daunat, Crêperies Le Roux, Madeleines d'Armor...) à la station d'épuration de Grâces et révélé l'urgence d'y remédier. La priorité de cet investissement a été unanimement reconnue par les partenaires institutionnels (services de l'État, du Département, Agence de l'eau...) associés au comité de pilotage de l'étude.

Après examen des différentes solutions techniques, le choix s'est porté sur la pose d'une canalisation gravitaire d'un diamètre de 40 cm (contre 25 cm pour la précédente) et d'une longueur totale de 3 500 m le long de la RN 12 (grâce à l'accord des services de l'État), itinéraire plus linéaire évitant les inconvénients d'un passage en milieu urbain.



Le poste de relevage de Sainte-Croix a également fait l'objet d'importants travaux de renforcement et de mise aux normes.

Le coût total de l'opération (qui s'est déroulée du 29 mars à fin septembre 2010 et qui a été inaugurée le 18 novembre par M. Rémi THUAU, Préfet), s'élève à 1 475 963 € HT, principalement réalisée par des entreprises locales: HÉLARY (964 000 € HT), LE DU (201 890 € HT), THEFFO (136 550 € HT), LE HOUERFF (44 812 € HT).

Guingamp Communauté a bénéficié de 44,60 % de subventions en provenance de l'État (255 138 €) et de l'Agence de l'Eau (403 121 €). La charge nette HT de Guingamp Communauté ressort à 817 704 € (55,40 %).

Dans le cadre du chantier, des travaux complémentaires ont été réalisés rue Penquer à Sainte-Croix par Guingamp Communauté (remplacement du réseau d'eaux usées et reprise de tous les branchements des particuliers ainsi que renforcement du réseau d'eau potable) et par la Ville de Guingamp (renouvellement du réseau eaux pluviales).



Le développement des secteurs d'habitat aussi bien que des espaces économiques et commerciaux ont eu pour effet d'accélérer de façon importante l'imperméabilisation des sols à un moment où la législation n'obligeait pas à créer des bassins de rétention. Au moment des orages ou des précipitations prolongées, ces deux cours d'eau font, dès lors, fonction de réceptacles et d'exutoires naturels de masses d'eau incontrôlées qui viennent les gonfler exagérément et provoquer inévitablement des débordements et des inondations engendrant bien souvent de graves désagréments aux riverains.

Les conclusions du cabinet chargé de l'étude hydraulique ont permis de diagnostiquer les origines de ces troubles et d'arrêter en 2004 un programme d'interventions pluriannuel.

Concernant le "Ru Potin", il a été préconisé d'étager 3 bassins de rétention formés chacun d'une digue busée permettant, grâce à un dispositif de réglage, de modérer le débit du ruisseau :

- 1 - Le premier bassin se situe sur le cours supérieur à Kerhollo en Saint-Agathon. Il dispose d'une capacité de 6 100 m³.
- 2 - Le second est positionné au niveau du Lycée Notre-Dame, à la fois sur Guingamp (rive gauche) et sur Pabu (rive droite). Il représente un volume de 1 380 m³.
- 3 - Et le troisième est placé en amont de la rue de l'Aqueduc, sur Pabu. Il est dimensionné pour 7 100 m³.

À la suite de l'instruction réglementaire, le démarrage des travaux est intervenu en mai 2008. Initialement prévu sur 3 ans, le conseil communautaire a décidé de réduire le calendrier d'exécution du chantier qui a pris fin en décembre 2010. L'inauguration est prévue le mercredi 2 février 2011.



Le coût total des travaux sur le Ru Potin s'est élevé à 883 692 € TTC majoré des acquisitions foncières (120 280 €), soit un investissement global de 1 003 972 € TTC.

Le montant cumulé des subventions atteint 309 103 € en provenance de la Région (220 000 €), du Conseil Général (46 535 €) et de l'État (42 568 €). De ce fait, la charge nette de Guingamp Communauté s'établit à 694 869 €, soit 69,21 % de la dépense.

Les études sur le sous-bassin versant du ruisseau de Kergré viennent de débuter. Elles sont confiées au cabinet A & T Ouest. En raison des démarches réglementaires préalables, l'engagement des travaux (dont l'estimation approche les 400 000 €) devrait intervenir au printemps 2012.

Lutte contre les inondations

C'est en décembre 2002 qu'est intervenue la décision du conseil communautaire d'engager une étude visant à maîtriser le débit des affluents du Trieux :

- le "Ru Potin" prenant sa source à Saint-Agathon et rejoignant le Trieux, rue des Ponts Saint-Michel
- le "ruisseau de Kergré" s'écoulant à Ploumagoar, et se déversant dans le Trieux à "Traouzac'h".

Cette étude se justifiait principalement par la volonté de lutter contre les inondations qui affectaient régulièrement en période de fortes pluies la rue de la Pompe à Guingamp et la rue Maurice Thorez à Ploumagoar.



Le SPANC

Guingamp Communauté a mis en place en 2004 son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Ce service est né du transfert de la compétence communale en matière d'assainissement individuel et de l'obligation faite aux communes de contrôler de façon périodique l'ensemble des installations d'assainissement individuel de son territoire.

En 2006, une première visite dite "diagnostic" avait été réalisée sur l'ensemble du territoire. À compter de janvier 2011, les visites de bon fonctionnement se mettent en place : 200 installations seront visitées chaque année et toutes les installations devront être visitées tous les 8 ans.

Ces visites de fonctionnement donneront lieu à l'établissement d'un rapport qui préconisera des opérations d'entretien, des modifications mineures ou des travaux plus conséquents si nécessaires.

Ces visites obligatoires visent à améliorer les installations qui ont un impact sur le milieu naturel ou sur la salubrité publique et à conserver en bon état de fonctionnement l'ensemble des installations du territoire. Elles ne donnent pas lieu à l'établissement d'une facturation particulière.

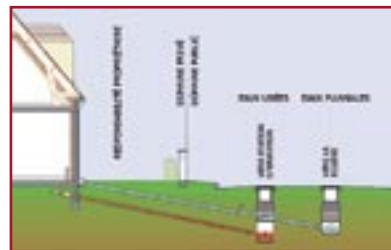
Chaque propriétaire sera sollicité par courrier le moment venu. La présence du propriétaire ou d'un représentant est obligatoire et nécessaire à la bonne compréhension de l'installation.

Les contrôles réseaux

Guingamp Communauté exerce la compétence eau et assainissement. Un schéma directeur d'assainissement a été élaboré dans l'optique :

- de se donner une vision sur les adaptations à apporter au système épuratoire, à la fois pour faire face aux besoins des administrés et des entreprises à court, moyen et plus long terme
- de vérifier l'état sanitaire et l'étanchéité des réseaux ainsi que les performances des stations d'épuration
- d'une amélioration qualitative et durable des eaux du Trieux.

Cette étude a mis en évidence les grandes quantités d'eaux claires (provenant encore parfois - dans des cas de plus en plus rares - d'une confusion des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ou d'infiltrations d'eaux dites de nappes séjournant dans le sous-sol) traitées par les stations d'épuration. Ces eaux claires n'ont pas vocation à être traitées par les stations d'épuration. Elles doivent être dirigées vers le milieu hydraulique superficiel.



Guingamp Communauté a mis en place un service de contrôle des branchements des habitations individuelles sur le réseau. Cette action vise à vérifier que les habitations raccordées à l'assainissement soient correctement reliées, c'est-à-dire que les réseaux d'eau et d'assainissement soient bien différenciés.

Un courrier est adressé au propriétaire des habitations à contrôler afin de prendre rendez-vous. La visite ne peut se réaliser qu'en présence du propriétaire de l'installation ou de son représentant.

Le technicien que vous rencontrerez à l'occasion de ces contrôles est M. Alexandre Deschamps.

La visite (totalement gratuite) donne lieu à un rapport certifiant l'installation conforme ou listant les dysfonctionnements. En cas de situation non satisfaisante, les travaux nécessaires à la mise en conformité devront être réalisés aux frais du propriétaire dans les meilleurs délais et une visite de contrôle sera réalisée.



OPAH Guingamp Communauté 2009-2012

(Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)

BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR VOS TRAVAUX !

Avec la participation financière de l'ANAH, Guingamp Communauté a engagé un programme d'aides en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat de sa population.

Vous êtes propriétaire de votre logement ou vous êtes propriétaire d'un logement locatif ou de bâtiments destinés à la location à l'année.



Grâce à des aides financières exceptionnelles octroyées sous certaines conditions, l'opération programmée a pour objectif de vous permettre :

- de réaliser des économies d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries...)
- d'adapter vos logements (douche siphon de sol, w-c surélevés, rampe d'accès...)
- de sécuriser vos logements via les travaux de mises aux normes nécessaires (électricité, plomberie, couverture...)
- de remettre sur le marché locatif des logements vacants
- d'entreprendre tous autres travaux d'aménagement et d'amélioration de votre logement...

Ne commencez surtout pas vos travaux avant d'avoir reçu l'accord écrit !



RENSEIGNEZ-VOUS VITE AUPRÈS DU PACT HD 22

- soit en appelant au : 02 96 62 22 00
- soit lors des permanences tenues à la Communauté de Communes le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h (11, rue de la Trinité - GUINGAMP)



Dernières semaines pour l'Odesca!

(Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat)

AVIS AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'Odesca, ce sont des aides aux commerçants et artisans qui permettent :

- de faire appel à des prestations de conseil à faible coût (80 % de la prestation prise en charge par l'Odesca) sur des thématiques variées
- de faire en particulier un diagnostic des travaux nécessaires dans votre local pour respecter la réglementation sur l'accessibilité aux personnes handicapées
- de financer une partie des travaux (sous certaines conditions)



Construction d'une rampe et d'une poignée pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (magasin Yves Rocher, Guingamp)

ATTENTION !!

Les disponibilités du dispositif "Chèque Conseil" sont limitées et les prestations doivent être réalisées pour la MI-MARS au plus tard.

Quant aux subventions pour la réalisation de travaux, vous avez **JUSQU'EN JUIN 2011** pour justifier de vos réalisations.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat :**
Jacques Le Gall - 02 96 76 26 40 - j.legall@cm-saintbrieuc.fr
- **Chambre de Commerce et d'Industrie :**
Marie-Noëlle Nicaise - 02 96 75 11 44 - marie-noelle.nicaise@cotesdarmor.cci.fr (10h - 12h - 11, rue de la Trinité - Guingamp)

Opération portée par le Pays de Guingamp et financée par la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, l'État et l'Europe.

Le compostage individuel

Depuis 2004, Guingamp Communauté met à disposition des usagers, des composteurs individuels.

Cette opération se poursuit ; pour acquérir un composteur d'un coût de 15 €, il vous suffit de vous inscrire auprès de nos services. Dès que le composteur sera disponible, vous en serez avertis.

Ces composteurs sont destinés à la récupération des déchets de repas, des fanes de légumes, des filtres et marc de café... ainsi qu'à part égale, des déchets de jardinage (coupe, petites tailles, pelouse en petite quantité...). Le but étant d'obtenir après environ une année de fonctionnement, un compost pour le jardin et de diminuer les quantités de déchets ménagers à collecter d'environ 30 %.



The World Wind Orchestra

Au-delà du nécessaire apprentissage technique d'un instrument, se situe le besoin d'éveiller la sensibilité, d'encourager l'esprit créatif, d'élargir les horizons de pensée, de développer l'écoute mutuelle et le respect de l'autre, enfin de valoriser le fruit des efforts personnels dans une dynamique collégiale.



Pour tout musicien, jouer en orchestre constitue une expérience forte et indispensable. Participer à l'interprétation de différents répertoires, savoir se fondre ou s'affirmer au sein d'un groupe, s'accepter, se décomplexer et en conséquence, jouer devant les autres avec moins d'inquiétude, est d'un intérêt évident et sans aucun doute une aventure humaine autant que musicale.

Le "WWO", orchestre transversal dont les élèves ont choisi le nom, est composé majoritairement de flûtes traversières. Il s'adresse à des apprenants de 1^{er} et 2nd cycle des écoles de musique du Pays de Guingamp. Cela dit, même si le public prioritaire demeure les enfants et les adolescents, la variété des publics fréquentant l'orchestre va participer à la diversité de cet ensemble.

C'est dans ce contexte que l'accès aux pratiques collectives est un outil privilégié d'apprentissage. Par la variété des mises en situation, les aspects fondamentaux de la musique (écoute, justesse, tempo, ressenti de la pulsation, expression...) sont travaillés dans une ambiance pleine d'entrain. Jouer, improviser, écrire, éprouver ses progrès techniques sont autant d'outils pédagogiques qui favorisent les progrès et l'épanouissement des élèves.

De plus, les pratiques collectives ont des vertus de socialisation (ouverture, sens des responsabilités, solidarité, humilité...). De ce fait, l'objectif principal est que l'élève, au sein de cet espace d'échanges, devienne acteur de sa pratique musicale.

L'expression "Musiques du monde" est un terme générique qui couvre les musiques qui ne font pas partie des courants occidentaux (le pop rock, la musique classique, le jazz, la techno) et qui contiennent des composantes ethniques et traditionnelles. C'est dans ce contexte que l'orchestre des flûtes traversières souhaite "explorer le monde" au travers des musiques traditionnelles aux styles si variés et diversifiés, aussi bien breton qu'irlandais, tant écossais que tzigane, tant klezmer que latino-américain.

Atelier Photo: la journée de la femme pour s'exprimer



12 femmes photographes amateurs sont invitées à dresser le portrait photographique de douze femmes du territoire de Guingamp Communauté : leur vie professionnelle, sociale et personnelle.

L'atelier se déroulera sur trois week-ends en janvier et février 2011. Sont invitées à participer des femmes qui souhaitent s'initier à la photographie. L'atelier sera animé par Solange Reboul, photographe professionnelle, diplômée de l'École d'Art de Vevey (Suisse).

L'atelier est gratuit, ouvert aux débutantes, adultes et adolescentes.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- **GwinZegal :**
06 60 37 83 35
mediation@gwinzegal.com
- **Service culturel de la ville de Guingamp :**
02 96 40 64 45
service.culturel@ville-guingamp.com

Atelier organisé dans le cadre de la Journée de la femme - mars 2011. Avec la participation des communes de Ploumagoar, Grâces, Guingamp et Pabu.

Forum emploi - formation du Pays de Guingamp

Le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, UT022 Direccte, Conseil Régional, Ohé Prométhée, Cité des Métiers, Les Points Emploi des Communautés de Communes), **le Pays de Guingamp et les Communautés de Communes du Pays organisent en 2011 un :**

Forum emploi et formation professionnelle du Pays de Guingamp

Les deux objectifs principaux sont :

- Mobiliser les entreprises autour du thème majeur de l'emploi, communiquer sur les secteurs d'activités et les métiers mais surtout mettre en relation les entreprises en besoin de main-d'œuvre et les compétences des demandeurs d'emploi.
- Permettre aux visiteurs de s'informer sur les possibilités de formation professionnelle (alternance / contrat d'apprentissage et de professionnalisation et formation continue), les conditions d'accès mais aussi les modalités de financement...



**Cet événement se déroulera à l'Espace Économique de Roudourou
à GUINGAMP le mardi 29 mars 2011 de 10h à 16h30.**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, NOTAMMENT LES ENTREPRISES QUI
SOUHAITERAIENT TENIR UN STAND, VOUS POUVEZ CONTACTER :**

- **Mission Locale OCA**
Emmanuelle Lucas - 02 96 44 17 30 - emmanuelle.lucas.ml@orange.fr
- **Pôle Emploi GUINGAMP**
David Paris - 06 22 10 47 61 - david.paris@pole-emploi.fr